

## L'UA refuse la demande de Rabat d'envoyer des observateurs

### Elections dans les territoires sahraouis



Rédaction LNR

***L'Union africaine a opposé un refus à la demande du Maroc d'envoyer des observateurs pour surveiller le déroulement des élections législatives du 8 septembre qui devaient inclure illégalement les territoires sahraouis occupés, a-t-on appris vendredi de sources concordantes.***

L'UA a validé la position de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) soutenant l'illégalité de l'opération électorale marocaine, étendue aux territoires sahraouis occupés, précise-t-on de mêmes sources. Il s'agit d'un cinglant désaveu pour Rabat qui voulait impliquer les citoyens sahraouis dans un processus électoral qui ne les concerne pas, organisé par une force d'occupation militaire dont le registre est rempli de violations des droits humains fondamentaux.

Le 18 août, le président sahraoui, Brahim Ghali, avait appelé le SG de l'ONU à intervenir afin d'empêcher le Maroc d'inclure le Sahara occidental occupé dans ces élections législatives et à mettre un terme à toutes les activités illégales menées par Rabat dans ces territoires. Dans une missive au Chef de l'ONU le président sahraoui avait fermement rejeté «le processus illégal», préparant la tenue de ces élections dans les territoires occupés.



C'est «une violation flagrante du statut légal du Sahara occidental, un territoire en attente de décolonisation sous la responsabilité des Nations unies», avait-il écrit dans sa lettre au SG de l'ONU. Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis

1975 par le Maroc, soutenu par la France.

---